

Le parc animalier d'Arleuf



C'est une tentative originale qui mérite d'être signalée : un parc animalier au hameau de la Pirotte (Arleuf), tenu par la famille Pauchard et qui propose, avec un accueil chaleureux et pittoresque, la visite des animaux qui peuplent leur ferme du Haut-Morvan. Jacqueline Pauchard évoque cette création.

Philippe Berte-Langereau : Comment est né ce projet de créer un parc animalier à Arleuf ?

Mme Pauchard : Dans le cadre de notre exploitation agricole située à la Pirotte, commune d'Arleuf, nous nous sommes diversifiés en créant un « parc animalier ».

Comme dans chaque basse-cour, nous possédions des poules ordinaires. Nous avons donc acquis quelques races étonnantes, telles que des hollandaises à huppe, des brahmas et des orpingtons anglaises.

Mais pour rendre notre création intéressante, il nous fallait élargir la présentation de nos pensionnaires et que ce panel bestiaire soit attrayant, surprenant !

Ph.B-L. : Quels ont été les premiers pensionnaires et comment vous les êtes-vous procurés ?

Mme Pauchard : Sur le site de « Couhard », près d'Autun, une personne de ma connaissance possédait des animaux originaux que les Autunois sportifs découvraient en faisant leur jogging du week-end. Nous nous y sommes rendus et en pénétrant dans l'endroit, nous avons eu un coup de cœur pour de beaux watusis (boeufs africains). Le mâle qui s'appelait alors « Le Gros » présentait un certain gabarit, son front était orné de deux superbes cornes d'un mètre soixante d'envergure.

Les deux femelles étaient plus petites. Nous avons parlementé et nous sommes devenus nouveaux propriétaires de ce trio qu'il nous fallait baptiser.

Ainsi, « Le Gros » devint désormais « Sam » et ses deux favorites furent nommées « Jojo » et « Marguerite ». Ce ne sont

pas des bêtes méchantes, seulement sauvages n'ayant pas l'habitude des entraves. Quelle aventure pour les mettre à la crèche ! Aucune chaîne, si grosse soit-elle, ne résista ce jour-là à un Sam furieux, outré d'être attaché soudain. Nous le reçûmes le 24 décembre et nous vîmes notre réveillon compromis autour de la table familiale, nous contentant de manger sur des bottes de paille. Il fallut rester près d'eux jusqu'à ce que tout le monde se calme enfin.

Ph.B-L. : Une telle réalisation doit rencontrer des écueils de temps à autre. Qu'en est-il pour vous ?

Mme Pauchard : Nous désirions posséder un couple de lamas ; c'est ainsi qu'« Olympe » et « Milou » arrivèrent un beau jour chez nous ! Puis, un beau matin, je découvris un couple de cochons chinois « Arthur » et « Duchesse », alors tout petits et que mon époux m'avait ramenés. Après les watusis, les cochons et les lamas, nous avons acheté des moutons de Jacob ; ce sont des ovins à quatre cornes et puis une chèvre syrienne à la robe fauve, aux yeux verts, aux belles oreilles pendantes et au nez busqué. Nous aurions bien aimé lui présenter un reproducteur de cette même race ; cela s'est avéré impossible. Il semblerait qu'il y ait eu embargo sur les géniteurs caprins syriens. Nous étions fort dépités ; c'est alors qu'on nous proposa un bouc corse très beau et nous fîmes les présentations, ce qui donna plus

«Fusain», le trait auxois ▼





fleure bon, comme le serait le foin du Crau. On battit la campagne à la recherche de ce foin idéal et un éleveur de Fâchin eut la gentillesse de nous offrir des bottes pour rendre l'appétit à nos animaux. Je crois que nous avons suspendu notre respiration en leur présentant ce foin odorant qui fut du goût, semble-t-il, de nos compères qui s'en régalerent.

Ph.B-L. : Vous vous êtes également lancés dans la sauvegarde d'un cheval régional, le trait de l'Auxois.

Mme Pauchard : Nous possédions déjà des chevaux de trait, le meilleur ami de l'homme dit-on !

« Anaïs », une femelle auxoise aux formes généreuses et sa fille, « Gamine », du même gabarit ; et puis, il y a « Fusain », le magnifique cheval qui accuse un poids honorable d'une tonne et « Cadet », notre âne. Nous avons également créé un bassin où s'ébattent quelques couples de canards. Dans leurs volières, de jolis oiseaux nous charment par leurs plumages colorés et leurs chants modulés.

Ph.B-L. : Quelles sont les conditions de visite de votre parc ?

Mme Pauchard : Notre parc animalier est ouvert au public les après-midi à partir du mois de mai jusqu'au mois de septembre. Depuis sa création, l'entrée est gratuite. Cela amène un peu de distraction dans notre village.

Une tirelire est à disposition du public pour recueillir l'obole destinée à l'entretien des animaux.

Pendant les week-ends ou lors des vacances, venez donc nous rendre visite :

M. & Mme Pauchard
La Pirotte
58430 ARLEUF
Tél : 03 86 78 84 37

tard de très mignons chevreaux.

Puis, nous avons eu l'idée d'élever un couple d'autruches et un couple de nandous.

Hélas, ces bêtes sont réglementées et si on ne possède pas un certificat de capacité, il est interdit d'en détenir ; c'est ainsi que la mort dans l'âme, nous dûmes nous séparer de ces animaux. J'avais élevé les autruches avec infiniment de soins et de précautions dès l'âge de huit jours et à leurs trois ans, il fallut nous en séparer.

Quelle tristesse ! Nul ne doit ignorer la loi, nous l'avions enfreinte en les possédant, et malgré la tendresse qu'elles nous manifestaient, nous les avons remises à un parc de l'Auxois avec un grand déchirement de coeur. Pour remplacer celle-ci, le parc nous a remis un couple de yacks du Tibet à la fourrure noire. Nous les avons nommés « Lobsangue » et « Thamila » ; c'est ainsi qu'ils s'appellent, là-bas au Tibet. Les nouveaux arrivés boudaient leur nourriture et cela nous préoccupait. Il fallait leur trouver du fourrage "appétant" et qui

◀ Le lama, un des pensionnaires du parc animalier

La famille Pauchard ▼

